

Commune de TRESSAN
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 OCTOBRE 2022
LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

Date de la convocation : 28/09/2022

Président de séance : le Maire, JAUDON Daniel

Présents : Monsieur GOMEZ David, Madame ASTIER Valérie (arrivée à 18h30 après la première question de l'ordre du jour), Monsieur BUENO Damien, Monsieur ESPIC Jean-Pierre, Monsieur GARCIA Pierre, Monsieur GILLE Grégory, Madame MILLOT Isabelle, Monsieur VIDALLER Benjamin

Absents représentés :

Monsieur JOURDAN Luc représenté par Monsieur JAUDON Daniel
Madame MOYANO Sylvie représentée par Monsieur BUENO Damien

Absente : Madame CORBIERE Isabelle

Secrétaire de séance : Monsieur BUENO Damien

Délibérations votées

2022-32

Objet : Déclassement d'une partie de 27 m² de l'Impasse de la Calade et cession

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés a :

- Approuvé le détachement d'une superficie de 27 m² environ de la voirie communale, Impasse de la Calade,
- Déclassé la parcelle,
- Approuvé la cession de la parcelle à Monsieur MARRE Eric pour un montant de 2 000.00 €.

2022-33

Objet : Modification de la convention d'utilisation de la salle des fêtes « La Distillerie

A compter du 01/01/2023 :

- La salle des fêtes « La Distillerie » ne sera plus louée pour une journée. Toutes les réservations se feront du vendredi matin au lundi matin.
- Le tarif du week-end est fixé à 280 € pour les résidents et contribuables de la commune.
- Le tarif du week-end est fixé à 650 € pour les non-résidents et non contribuables.

Vu pour être affiché à la porte de la mairie le 07/10/2022

Le Maire,
Daniel JAUDON

